

| Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté | | |
|---|--|-------------------------|
| AVIS N°2010-02 | | |
| Date validation officielle : 22/04/2010 | Objet : Liste rouge régionale et déterminantes ZNIEFF pour les orthoptères | Vote : Favorable |

Examen par le Groupe de travail " Inventaire du patrimoine " du CSRPN

Le groupe de travail, réuni le 5 mars 2010, a examiné la proposition de liste rouge établie pour les insectes de Franche-Comté, - ordre des orthoptères - proposée par l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) de Franche-Comté et présentée par Frédéric MORA.

Examen par l'assemblée plénière du CSRPN

Lors de la séance plénière du 22 avril 2010, les membres du CSRPN ont entendu la présentation de François DEHONDT, membre expert de l'OPIE Franche-Comté, et les conclusions de M. Alain CHIFFAUT, animateur du groupe de travail.

Considérant que la liste annexée au présent avis :

- porte sur les différentes espèces d'orthoptères se reproduisant en Franche-Comté et considère les données les plus récentes en matière de connaissance et de répartition régionale,
- est établie conformément aux critères et méthodes formulés par l'UICN dans ses recommandations de 2001 et 2003,
- a bénéficié d'un avis favorable des différents experts réunis à l'initiative de l'OPIE Franche-Comté,
- s'appuie sur les travaux réalisés au niveau national

le CSRPN demande que :

- la liste actuelle intègre les priorités nationales et internationales dès leur établissement ;
- soit assurée une préservation efficace de ces différents taxons grâce à leur protection lors des opérations d'aménagement ou de gestion courante.

Avis du CSRPN N° 2010-02 :

Le CSRPN adopte à l'unanimité (11 voix favorables et un non votant) les listes rouge d'espèces menacées et déterminantes ZNIEFF proposées pour les orthoptères en Franche-Comté.

Le Président du CSRPN



Michel CAMPY